



**ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE
ESC-ALGER**

Management des risques des crédits bancaires aux PME
Quels modèles pour les banques en Algérie?

DOCTORAT EN SCIENCES DE GESTION

Thèse en codirection entre l'École Supérieure de Commerce d'Alger et l'Université
Paris-Ouest Nanterre la Défense

Par

Riad BAHA

JURY

Directeur de thèse : **Monsieur Abdelhafid BENNOUR**
Maitre de Conférences à l'École Supérieure de Commerce d'Alger

Co-Directeur de thèse : **Monsieur Faycel BENCHEMAM**
Maitre de conférences à l'Université Paris-Ouest Nanterre la Défense

Président : **Monsieur Abdelhafid DAHIA**
Professeur à l'École Supérieure de Commerce d'Alger

Examineurs : **Monsieur Athmane LAKHLEF**
Professeur à l'université Alger 3
Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et de Gestion

Monsieur Mouloud HACHEMANE
Professeur à l'université Alger 3
Faculté des Sciences Économiques, Commerciales et de Gestion

Monsieur Azzedine BELKACEM NACER
Professeur à l'École Supérieure de Commerce d'Alger

Monsieur Malek MERHOUN
Maitre de Conférences à l'École Supérieure de Commerce d'Alger

Année universitaire 2015-2016

RÉSUMÉ

La gestion des risques dans les banques s'est fortement développée au cours des vingt dernières années couvrant toutes les situations susceptibles d'affecter la stabilité financière des banques. Si la tendance la plus courante dans le secteur bancaire est actuellement la globalisation, cette dernière a fortement accentué la concurrence entre les banques et a augmenté parallèlement les expositions aux différents types de risques.

Les principaux risques inhérents à l'activité bancaire sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Toutefois, le risque de crédit, sous les différents traits qu'il révèle, se situe au cœur des préoccupations bancaires. La gestion de ces risques, qui sont souvent combinés, impose une restructuration profonde des banques, particulièrement les méthodes et les modèles à adopter et les ressources humaines à engager.

Dans le cadre de ce travail, une intention particulière est portée sur le risque de crédit au niveau des banques en Algérie. Dans ce contexte, le canal bancaire est considéré comme étant la principale source de financement externe pour les entreprises, les PME en particulier. Le banquier est alors amené à prendre en compte toutes les facettes du risque de crédit liées à une éventuelle défaillance des emprunteurs, les PME en particulier. Les réformes de Bâle I, puis celles de Bâle II et enfin le projet Bâle III visent à introduire un cadre réglementaire et prudentiel qui exige des banques la modernisation et le développement de leurs modèles internes d'évaluation du risque d'insolvabilité de leurs clients. Toutefois, la mise en place de ces derniers se trouve confrontée à des difficultés méthodologiques qui pourraient altérer la fiabilité de ces modèles.

Le présent travail vise à contribuer aux recherches antérieures traitant la problématique du risque de crédit dans les banques, notamment en Algérie.

- La première partie de ce travail de recherche vise à présenter le débat traitant la problématique de l'intermédiation bancaire, et ce, en détaillant les fondements théoriques de la relation banque-entreprise, particulièrement pour le cas des PME, ainsi que le rôle de la banque dans leur structure de capital. Par la suite, une présentation est faite sur le processus de la défaillance des entreprises ainsi que les principales démarches de la gestion bancaire du risque de crédit qui sont proposées aussi bien par les théoriciens que par les professionnels du marché. La problématique de l'asymétrie informationnelle est également exposée dans le contexte de la relation

banque-entreprise, ses facettes et ses conséquences sur les parties contractantes ainsi que les mesures appropriées pouvant être adoptées par le banquier pour minimiser les conséquences perverses de ce phénomène. Enfin, l'importance de la réglementation bancaire est justifiée dans le contexte algérien, ses principales évolutions et ses impacts sur la stabilité du système bancaire à la lumière de la réglementation internationale.

- La deuxième partie expose les principales méthodes d'évaluation du risque de crédit au niveau individuel et celles au niveau du portefeuille qui sont recensées dans la littérature et utilisées au niveau des banques et établissements financiers. Par la suite, deux études empiriques sont effectuées. La première est une comparaison des performances du modèle de l'analyse discriminante linéaire (*ADL*) et celui de la régression logistique (*RL*) sur un échantillon de 500 PME algériennes. La seconde est une application de la méthodologie *CreditRisk⁺* (*CR⁺*) sur un autre échantillon de 500 PME algériennes pour évaluer le risque de crédit relatif à ce portefeuille dans sa globalité.

MOTS CLÉS

Relation banque-entreprise, asymétrie de l'information, risque de crédit, modèle de gestion du risque de crédit au niveau l'individuel, modèle de gestion du risque de crédit au niveau du portefeuille.